

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 23792 Numéro SIREN : 842 787 566 Nom ou dénomination : AL Développement
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2021 sous le numéro de dépôt 3845

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 14-01-2021

N° DE DEPOT : 003845

N° GESTION : 2018B23792

N° SIREN : 842787566

DENOMINATION : AL Développement

ADRESSE : 1 rue Favart 75002 Paris

MILLESIME : 2019

AL Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE -

SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

AL Développement

Société par actions simplifiée au capital de 17 620 583 €

Siège social : 1 rue Favart 75002 PARIS

R.C.S. : Paris 842 787 566

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société AL Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AL Développement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AL Développement

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

AL Développement

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq et Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Le commissaire aux comptes

M A Z A R S

Cécile Fontaine



Jean-Luc Mendiola

Date :

2020.09.03

09:09:57 +02'00'

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 225	224	4 001	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	27 106 722		27 106 722	27 071 372
	Créances rattachées à des participations	8 564 066		8 564 066	5 954 416
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	100		100	100
TOTAL (II)		35 675 113	224	35 674 889	33 025 888
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 546 262		1 546 262	
	Autres créances	476 700		476 700	284 272
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 856 844		2 856 844	1 846 992
	Charges constatées d'avance	92 054		92 054	85 479
	TOTAL (III)	4 971 860		4 971 860	2 216 743
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		40 646 973	224	40 646 749	35 242 632

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	17 620 583	16 493 938
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	225 448	225 448
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 574 075)	
	Résultat de l'exercice	3 487 889	(1 574 075)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	19 759 845	15 145 311
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	45 428	
	Total des provisions	45 428	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 940 600	15 385 826
	Emprunts et dettes financières divers	5 055 096	204
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	831 909	11 291
	Dettes fiscales et sociales	1 011 196	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 675	
	Autres dettes		4 700 000
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	20 841 476	20 097 321
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	40 646 749	35 242 632
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 487 889,35	(1 574 075,24)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	8 384 332	6 193 750
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	823	1

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	3 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 288 552		1 288 552	
	Montant net du chiffre d'affaires	1 288 552		1 288 552	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			3	
	Total des produits d'exploitation (1)			1 288 555	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			923 402	29 606
	Impôts, taxes et versements assimilés			14 114	
	Salaires et traitements			113 624	
	Charges sociales du personnel			48 221	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			224	
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			8		
Total des charges d'exploitation (2)			1 099 593	29 606	
RESULTAT D'EXPLOITATION			188 962	(29 606)	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		188 962	(29 606)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	3 424 458	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	136 439	13 156
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 560 897	13 156
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	349 782	36 028
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		349 782	36 028
RESULTAT FINANCIER		3 211 115	(22 872)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 400 077	(52 478)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		5 941 260
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			5 941 260
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	162	1 521 597
	Sur opérations en capital		5 941 260
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	162	7 462 857
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(162)	(1 521 597)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(87 974)	
TOTAL DES PRODUITS		4 849 452	5 954 416
TOTAL DES CHARGES		1 361 562	7 528 492
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 487 889	(1 574 075)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		3 560 894	13 156
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		72 971	204

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence conformément au règlement ANC 2014-03 et les règlements qui l'ont modifié ultérieurement.

Le bilan de l'exercice présente un total de **40 646 749** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 849 452** euros et un total **charges** de **1 361 562** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 487 889** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais liés à l'acquisition des titres de participations en 2018 font l'objet d'une déduction fiscale calculée prorata temporis.

La déduction fiscale de 2019 s'élève à 304 319€

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Impôts sur les bénéfices - Intégration Fiscale

Au 01/01/2019, la société AL DEVELOPPEMENT a constitué un groupe fiscal dont elle est la mère. La première intégration fiscale commence sur l'exercice.

Les économies ou surcharges temporaires d'impôt sont comptabilisées chez la mère.

Si la société avait été imposée séparément, son impôt sur les sociétés aurait été nul. Cependant, l'option fiscale de l'intégration lui a permis d'enregistrer un produit de 133 402€ qui se détaille comme suit :

- Economie d'impôt réalisée par imputation de son déficit propre sur le résultat d'ensemble :
 - 48 618 euros,
- Economie d'impôt réalisée par imputation de déficits de ses filiales sur le résultat d'ensemble :
 - 45 428 euros,
- Economie d'impôt réalisée sur la neutralisation de la quote part des frais et charges sur dividendes :
 - 84 316 euros,
- Supplément d'impôt lié à la limitation de l'application du taux de 28% au plafond de 500 K€ :
 - + 44 960 euros.

En compensation de l'économie temporaire d'impôt dont elle a bénéficié par l'imputation du déficit de ses filiales, la société a comptabilisé une provision pour impôt de 45 428 euros, pour couvrir son risque éventuel de restitution de ces sommes aux filiales concernées, dans l'hypothèse où ces dernières redeviendraient bénéficiaires pendant la période d'intégration.

Il n'y a pas de déficit reportable pour le groupe au 31/12/2019.

Evenements post-clôture

Les états financiers de la société ont été préparés avec l'hypothèse de base de la continuité de l'activité. Celle-ci a commencé à être affectée par la crise sanitaire, liée au COVID-19 en fin de premier trimestre 2020. Ceci impactera donc probablement négativement ses états financiers de 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures d'aides aux entreprises annoncées, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré.

A la date d'arrêté des comptes de 2019, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la poursuite de son exploitation

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			4 225			4 225
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4 225			4 225
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	33 025 788		2 644 999			35 670 788
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	100					100
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 025 888		2 644 999			35 670 888
TOTAL		33 025 888		2 649 224			35 675 113

Filiales et participations

	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS SOGEPAR D TRANSACTION 251 AVENUE DU BOIS 59130 LAMBERSA		1 413 941	100,00	3 359 829
2. Participations (10 à 50 %)				
SA SIERA 251 AVENUE DU BOIS 59130 LAMBERSART		1 488 217	17,65	165 746
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		224		224
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		224		224
TOTAL			224		224

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts		45 428		45 428
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		45 428		45 428
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			45 428		45 428
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			45 428		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	8 564 066		8 564 066
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	100		100
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 546 262	1 546 262	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 557	2 557	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	434 345	434 345	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	30 878	30 878	
	Débiteurs divers	8 919	8 919	
	Charges constatées d'avances	92 054	92 054	
TOTAL DES CREANCES		10 679 182	2 115 016	8 564 166
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	823	823		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	13 939 777	1 482 633	5 785 714	6 671 430
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 054 892	5 054 892		
	Fournisseurs et comptes rattachés	831 909	831 909		
	Personnel et comptes rattachés	10 804	10 804		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 867	31 867		
	Impôts sur les bénéfices	694 301	694 301		
	Taxes sur la valeur ajoutée	257 710	257 710		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 515	16 515		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 675	2 675		
	Groupe et associés (2)	204	204		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		20 841 476	8 384 332	5 785 714	6 671 430
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 446 428			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	31/12/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		27 106 722		
Créances sur participations		8 564 066		
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		1 546 262		
Autres créances			30 879	
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		5 054 892	204	
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés			747 269	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		16 493 938,00	1,0000	16 493 938,00
	Emises pendant l'exercice		1 251 828,00	0,9000	1 126 645,20
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		17 745 766,00	0,9929	17 620 583,20

Augmentation de capital : emission de 1 251 828 actions d'une valeur de 0.90€ soit une augmentation de 1 126 645.20€

Date	Time	Location	Weather	Notes
10/10/2023	08:00	Forest	Clear	Start of day
10/10/2023	09:00	Forest	Clear	Observation 1
10/10/2023	10:00	Forest	Clear	Observation 2
10/10/2023	11:00	Forest	Clear	Observation 3
10/10/2023	12:00	Forest	Clear	Observation 4
10/10/2023	13:00	Forest	Clear	Observation 5
10/10/2023	14:00	Forest	Clear	Observation 6
10/10/2023	15:00	Forest	Clear	Observation 7
10/10/2023	16:00	Forest	Clear	Observation 8
10/10/2023	17:00	Forest	Clear	Observation 9
10/10/2023	18:00	Forest	Clear	Observation 10
10/10/2023	19:00	Forest	Clear	Observation 11
10/10/2023	20:00	Forest	Clear	Observation 12
10/10/2023	21:00	Forest	Clear	Observation 13
10/10/2023	22:00	Forest	Clear	Observation 14
10/10/2023	23:00	Forest	Clear	Observation 15
10/10/2023	00:00	Forest	Clear	Observation 16
10/10/2023	01:00	Forest	Clear	Observation 17
10/10/2023	02:00	Forest	Clear	Observation 18
10/10/2023	03:00	Forest	Clear	Observation 19
10/10/2023	04:00	Forest	Clear	Observation 20
10/10/2023	05:00	Forest	Clear	Observation 21
10/10/2023	06:00	Forest	Clear	Observation 22
10/10/2023	07:00	Forest	Clear	Observation 23
10/10/2023	08:00	Forest	Clear	Observation 24
10/10/2023	09:00	Forest	Clear	Observation 25
10/10/2023	10:00	Forest		

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 028	35 826	1 202	3,36
Emprunts et dettes financières divers		204	(204)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 395	9 360	795 035	N/S
Dettes fiscales et sociales	24 370		24 370	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	865 793	45 390	820 403	N/S

Engagements financiers

	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements NANTISSEMENTS PARTS SII AMIENS - SII ILE DE FRANCE - SII NANTES - SII PARIS - SI SOGEPAR D TRANSACTION - SIERA - IE SUD		27 071 372	3 500 000
		27 071 372	3 500 000
Total des engagements financiers (1)		27 071 372	3 500 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2019

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
VESPA CAPITAL 41 AV GEORGES V 75008 PARIS	SAS		82,27

SAS à capital variable

Le pourcentage de détention indiqué correspond au pourcentage de droit de vote (contrôle de la société).
Le pourcentage d'intérêt de la SAS VESPA au sein de la SAS AL DEVELOPPEMENT est de 53.41%.

AL DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital social de 17.620.583,20 euros
Siège social : 1, rue Favart – 75002 Paris
842 787 566 R.C.S. Paris

(la "**Société**")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2020

- **VESPA CAPITAL**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 41, avenue George V – 75008 Paris, identifiée sous le numéro 812 799 906 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Denis Leroy,
- **V.D.L. & CO. SARL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 41, avenue George V – 75008 Paris, identifiée sous le numéro 501 263 560 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Nicolas Jean-Valmy,
- **MP CONSEIL SARL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 15, rue du Louvre – 75001 Paris, identifiée sous le numéro 509 874 806 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Marc Palomba,
- **INGRES INVESTISSEMENTS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 4, avenue Ingres – 75004 Paris, identifiée sous le numéro 538 568 452 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Nicolas Holzman,
- **ADAXTRA CAPITAL**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 18, quai de la Rapée – 75012 Paris, identifiée sous le numéro 334 258 506 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Julien Godard,
- **GROUPE D**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 251, avenue du Bois – 59130 Lambersart, identifiée sous le numéro 391 301 637 R.C.S. Lille Métropole, représentée par Monsieur Daniel Dorchies, et
- **AL HOLDING 1**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1, rue Favart – 75002 Paris, identifiée sous le numéro 842 787 632 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Daniel Dorchies,

agissant en leur qualité d'associés de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les "**Associés**") ont pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; quitus au Président (*1^{ère} décision*) ;
- approbation des charges non déductibles (*2^e décision*) ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (*3^e décision*) ;
- approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (*4^e décision*) ; et
- pouvoirs en vue des formalités (*5^e décision*).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 arrêtés par le président de la Société (le "**Président**") ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

les Associés ont pris les décisions suivantes :

* *

*

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; quitus au Président)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 3.487.889 euros,

approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et

donnent, en conséquence, au Président quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

DEUXIEME DECISION

(Approbation des charges non déductibles)

Les Associés,

prennent acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société n'a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, aucune charge correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019,

constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de 3.487.889 euros,
décident d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 3.487.889 euros.
- Affectation :
 - 174.394,45 euros pour la réserve légale ;
 - 1.574.075 euros sur le compte « report à nouveau », le portant ainsi à 0 euro ; et
 - 1.739.419,55 euros à titre de dividende.

Le dividende unitaire est donc de 0,098 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social de la Société.

constatent, conformément aux dispositions légales, que l'exercice clos le 31 décembre 2019 constitue le deuxième exercice social de la Société. L'exercice clos le 31 décembre 2018 n'a donné lieu à aucune distribution de dividendes.

QUATRIEME DECISION

(Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées)

Les Associés,

connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce,

approuvent, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

 Denis Leroy

VESPA CAPITAL

représentée par Monsieur Denis Leroy

 Jean-Valmy Nicolas

V.D.L. & CO. SARL

représentée par Monsieur Nicolas Jean-Valmy

 Marc Palomba

MP CONSEIL SARL

représentée par Monsieur Marc Palomba

 Nicolas Holzman

INGRES INVESTISSEMENTS

représentée par Monsieur Nicolas Holzman

 Julien Godard

ADAXTRA CAPITAL

représentée par Monsieur Julien Godard

 Daniel DORCHIES

GROUPE D

représentée par Monsieur Daniel Dorchies

 Daniel DORCHIES

AL HOLDING 1

représentée par Monsieur Daniel Dorchies

AL DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital social de 17.620.583,20 euros
Siège social : 1, rue Favart – 75002 Paris
842 787 566 R.C.S. Paris

(la "**Société**")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 3 DECEMBRE 2020**

- **VESPA CAPITAL**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 41, avenue George V – 75008 Paris, identifiée sous le numéro 812 799 906 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Denis Leroy,
- **V.D.L. & CO. SARL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 41, avenue George V – 75008 Paris, identifiée sous le numéro 501 263 560 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Nicolas Jean-Valmy,
- **MP CONSEIL SARL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 15, rue du Louvre – 75001 Paris, identifiée sous le numéro 509 874 806 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Marc Palomba,
- **INGRES INVESTISSEMENTS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 4, avenue Ingres – 75004 Paris, identifiée sous le numéro 538 568 452 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Nicolas Holzman,
- **ADAXTRA CAPITAL**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 18, quai de la Rapée – 75012 Paris, identifiée sous le numéro 334 258 506 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Julien Godard,
- **GROUPE D**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 251, avenue du Bois – 59130 Lambersart, identifiée sous le numéro 391 301 637 R.C.S. Lille Métropole, représentée par Monsieur Daniel Dorchies, et
- **AL HOLDING 1**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1, rue Favart – 75002 Paris, identifiée sous le numéro 842 787 632 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Daniel Dorchies,

agissant en leur qualité d'associés de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les "**Associés**") ont pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- constatation d'une erreur matérielle dans l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à la troisième décision du procès-verbal en date du 9 septembre 2020 ; et
- pouvoirs en vue des formalités.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 arrêtés par le président de la Société (le "**Président**") ; et
- le rapport de gestion modifié du Président,

les Associés ont pris les décisions suivantes :

* *
*
*

PREMIERE DECISION

(Constatation d'une erreur matérielle dans l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à la troisième décision du procès-verbal en date du 9 septembre 2020)

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport modifié du Président et du procès-verbal des décisions des associés en date du 9 septembre 2020,

prennent acte de l'erreur matérielle figurant dans l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à la troisième décision, en ce qu'il a été décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos de la manière suivante (l'"**Affectation Initiale**") :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 3.487.889 euros.
- Affectation :
 - 174.394,45 euros pour la réserve légale ;
 - 1.574.075 euros sur le compte « report à nouveau », le portant ainsi à 0 euro ; et
 - 1.739.419,55 euros à titre de dividende.

décident, en lieu et place de l'Affectation Initiale, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 3.487.889 euros.
- Affectation :
 - 174.394,45 euros pour la réserve légale ; et
 - 3.313.494,55 euros sur le compte « report à nouveau », le portant ainsi à 1.739.419,55 euros.

DEUXIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

* *
*
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

 Denis Leroy

VESPA CAPITAL

représentée par Monsieur Denis Leroy

 Jean-Valmy Nicolas

V.D.L. & CO. SARL

représentée par Monsieur Nicolas Jean-Valmy

 Marc Palomba

MP CONSEIL SARL

représentée par Monsieur Marc Palomba

 Nicolas Holzman

INGRES INVESTISSEMENTS

représentée par Monsieur Nicolas Holzman

 Julien Godard

ADAXTRA CAPITAL

représentée par Monsieur Julien Godard

 Daniel DORCHIES

GROUPE D

représentée par Monsieur Daniel Dorchies

 Daniel DORCHIES

AL HOLDING 1

représentée par Monsieur Daniel Dorchies